



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Affaire suivie par : Candice JOFFRES
tel.: 05 61 15 39 96
courriel : css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Tarbes, le 18 février 2026

Le préfet des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS NEXTER MUNITIONS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) NEXTER MUNITIONS, qui se tiendra :

le lundi 9 mars 2026 à 14H30
en Préfecture des Hautes-Pyrénées - Salle Jean Moulin

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

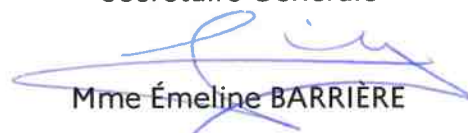
- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 17 janvier 2025 ;
- 2) Bilan 2025 de la société KNDS (ex Nexter Munitions) ;
- 3) Bilan 2025 de l'inspection des installations classées (DREAL) ;
- 4) Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite (pour les membres de la Commission de Suivi de Site) à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Pour des raisons de sécurité, l'invité devra se munir de la présente convocation, à présenter à l'accueil de la préfecture.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
Secrétaire Générale



Mme Émeline BARRIÈRE